



AMBASSADE DE SUISSE
EN URSS

M. le Chef de Département
Moscou, le 17 avril 1963

B.12.(70). - AN/cm

Rapport politique no 31

Monsieur Friedrich T. WAHLEN
Conseiller fédéral
Chef du Département politique

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

B e r n e

(A ne pas reproduire dans
le bulletin)

L'Autriche et le Marché Commun

Monsieur le Conseiller fédéral,

L'Ambassade d'Autriche a envoyé récemment à son ministère un rapport de synthèse sur les relations austro-soviétiques et le problème de l'association de l'Autriche au Marché Commun. J'ai pu en prendre connaissance et je me permets de vous le résumer ci-dessous.

Le point de vue de l'Ambassade d'Autriche est développé en six points.

- 1) Les Soviétiques ont à plusieurs reprises fait entendre aux Autrichiens que la pierre angulaire des relations austro-soviétiques est constituée par l'attitude qu'adoptera le cabinet de Vienne dans la question de l'intégration européenne. Pour sa part et jusqu'à présent, le Kremlin a respecté scrupuleusement la lettre et l'esprit du Traité d'Etat. Il ne s'est livré à aucune tentative de pression et n'a pas cherché à influencer la politique, tant intérieure qu'extérieure, de Vienne. Il a également tenu compte des susceptibilités nationales autrichiennes.

L'Autriche ne doit pas se rendre responsable d'une détérioration de ce climat par sa manière d'aborder le problème des relations avec le Marché Commun.



- 2) On entend dire, dans certains milieux à Vienne, qu'avec les Soviétiques il faut employer un langage dur et les placer devant la rigueur des faits.

Mais, en réalité, de quoi s'agit-il? Le Traité d'Etat a été, pour les Russes, un "do ut des". La neutralité de l'Autriche, idéologiquement rattachée à l'Occident, leur convenait. Pour l'obtenir, ils ont payé le prix voulu (évacuation, indépendance). Il est dans leur intérêt que l'Autriche soit libre et indépendante, à condition qu'elle ne renforce pas le potentiel d'une alliance militaire.

Ils ne désirent pas sa satellisation, mais ne veulent pas non plus qu'elle soit "satellisée" par d'autres.

C'est une politique claire, à laquelle un langage dur ne changera rien.

- 3) D'autre part, l'URSS n'est pas pour l'instant en mesure de manifester beaucoup de souplesse dans sa politique extérieure. L'échec de Cuba, la tension avec la Chine, des difficultés intérieures, limitent sa liberté d'action comme on ne le voit que trop dans les questions de Berlin et du désarmement. Il serait vain de s'attendre à la voir modifier en faveur de l'Autriche une ligne bien définie.
- 4) Nul ne sait ce que feraient les Soviétiques si l'Autriche adoptait une attitude qu'ils jugeraient contraire à leurs intérêts. Mais ce qui compte, c'est qu'un petit état n'a, lui, que deux politiques possibles:
- Ne pas heurter les grandes puissances, ou se placer sous la protection de l'une d'entre elles. Cette seconde solution n'est en réalité voulue par personne: ni par les Soviétiques, ni par les Autrichiens et probablement pas non plus par l'OTAN.
- 5) Le Traité franco-allemand a encore renforcé la méfiance de Moscou à l'égard du Marché Commun, car, aux yeux des Sovi-

tiques, ce traité prépare l'hégémonie de la République fédérale sur l'Europe des six.

Dès lors, tant que les trois neutres (Suisse, Suède, Autriche) ne pourront pas adopter une politique d'ensemble à l'égard du Marché Commun, tant qu'ils ne pourront pas trouver une formule conjointe pour se rapprocher simultanément et à peu près aux mêmes conditions de la communauté européenne, l'Autriche est tenue à une grande prudence. Les solutions qu'elle doit rechercher ne peuvent être que provisoires, dépourvues de tout caractère institutionnel, et de nature purement économique.

- 6) La question du Marché Commun est capitale pour l'Autriche. Il convient qu'elle soit abordée dans un climat d'unanimité nationale. Les polémiques entre partis ne pourraient qu'en rendre le règlement plus difficile.

* * *

Commentant ce rapport, mon collègue autrichien a ajouté: "Comme vous le voyez, l'Ambassade a abordé ici des problèmes typiquement autrichiens qui se présentent différemment chez vous. Il y a en Autriche des tendances peu réalistes et l'Ambassade doit fournir au Gouvernement des arguments permettant de les combattre.

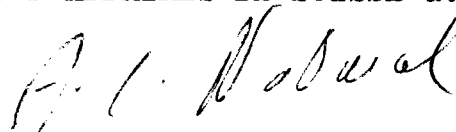
Ce qu'elle préconise, c'est une sorte de "traité de commerce et de navigation" avec le Marché Commun, dépourvu pour l'instant de tout caractère institutionnel."

J'ai répondu que cette approche me paraissait raisonnable et que les Russes me semblaient assez réalistes pour comprendre que l'Autriche n'était pas disposée à mourir de faim pour leur faire plaisir.

Certes, a-t-il repris. D'ailleurs on peut s'attendre à voir se multiplier les accords entre le Marché Commun et les autres puissances. Il est même vraisemblable qu'un jour ou l'autre l'URSS, ou le Comecon, devra traiter avec la Communauté européenne en tant que telle. Le problème perdra, à ce moment, beaucoup de son caractère explosif.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

LE CHARGE D'AFFAIRES DE SUISSE a.i.



Copie au Bureau de l'intégration
du Département politique
et du Département de
l'économie publique.